

# SEANCE DU 8 JUIN 2023

DC : 2 juin 2023

Le huit juin deux mille vingt trois à vingt heures les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence du Maire, Madame MICHELIN Eve.

Était absent excusé Monsieur FICHOT Jean-Michel.

Madame BARON Julie a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

## ETUDE DE DEVIS

Le conseil municipal prend connaissance des devis reçus pour les travaux de l'Eglise (clocher + abats sons). Une décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil.

## VAISSELLE GRANDE SALLE

Après avoir pris connaissance du devis HENRI JULIEN d'un montant de 3 281,62€ TTC (2 734,68€ HT) pour l'achat de vaisselle, le conseil municipal valide mais décide de ne pas commander « l'ensemble duo » sel blanc/poivre noir et de commander plus d'assiettes plates référence D285 globe porcelaine blanche.

## ISOLATION DES BATIMENTS

Le conseil municipal prend connaissance du devis établi par DUBOIS ISOLATION pour l'isolation des combles.

Montant du devis : 2 107,89€ TTC – 972,40 prime Energie CEE = 1 135,49€ (1 998€ HT)

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas donner suite à cette proposition de prix.

## ENTRETIEN COTES DE ROUTES

Le conseil municipal prend connaissance du devis reçu de l'entreprise TILLIER Rémi d'un montant de 5 220€ HT (6 264€ TTC) pour l'entretien des côtés de routes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer ce devis et à procéder à la liquidation de la facture.

## TRAVAUX SALLE MICHEL PHILIPPE

Fuites sur la scène et local (chaises et tables). L'entreprise REBILLARD d'Ouroux sur Saône sera consultée.

## AMENAGEMENT DU TERRAIN DE JEUX

Voir pour l'agrandir sur la longueur. Mettre des cages de foot et un panier de basket.

Voir pour poser du faux gazon vers les jeux d'enfants et pour séparer le terrain de pétanque du terrain de foot et des jeux d'enfants.

## POINTS SUR LES TRAVAUX REALISES

- BRISET Local technique : 51 309,60€ TTC
  - BRISET Mur de la cuisine 12 181,20€ TTC
- } **63 490,80€ TTC**
- Dossier transmis à l'assurance

- FRAGASSI Vitre sortie de secours salle des fêtes : 212,35€ HT (254,82€ TTC)
- MAUCHAMP Arbres arrêt de bus à l'Abergement (Mr BOSCHER) : 1230€ TTC
- MDMS David MILLION : 815,69€ TTC
- TISSUS DES URSULES (draps douche bain + draps housse) 516,36€ HT (619,63€ TTC)

## BULLETIN COMMUNAL

A prévoir pour septembre

Formation POLARIS le 23 juin 2023 à 14h30.

La population sera informée que le bulletin est sur le site. Possibilité d'imprimer pour les personnes sans internet (personnes âgées) qui devront venir chercher le bulletin en mairie.

Remarques :

- le compte-rendu de la dernière réunion n'a pas été mis sur le site.
- Pensez à modifier les tarifs des locations de salles et du gîte sur le site internet.

## MECHOUI COMMUNAL

Il aura lieu le 5 août prochain.

### MENU

#### MIDI

Poisson – Crudités  
 Jambon – flageolets/haricots verts  
 Fromage fort  
 Tarte multifruits et glace + glace enfants

#### SOIR

Tomates - crudités  
 Poulet - Chips  
 Fromage blanc  
 Fruits

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023 ET 2024

Les dates des manifestations communales 2023 et 2024 sont arrêtées comme suit :

### 2023

05/08/2023 Méchoui  
 22/10/2023 Repas CCAS  
 15/12/2023 Arbre de Noël  
 Philibert Ventriloque 800€ TTC)

### 2024

13/01/2024 Vœux du Maire  
 03/08/2024 Méchoui  
 20/10/2024 Repas CCAS  
 20/12/2024 Arbre de Noël

## JOURNEES COMMUNALES

Les dates des journées communales sont arrêtées comme suit :

### 2023

14/10/2023  
 09/12/2023

### 2024

16/03/2024  
 07/12/2024

## REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Monsieur MARTIN Jean-Pierre, ancien président d'AGEDI avait été désigné comme délégué à la Protection des Données. A la suite de son départ AGEDI a été nommé comme DPO en tant que personne morale.

La convention prise antérieurement est donc caduque et il est nécessaire de prendre une délibération approuvant la nouvelle convention.

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention.

## **DIVERS**

- Gite : 2 cafetières sont défectueuses. Garanties 2 ans, deux nouvelles cafetières ont été commandées en remplacement.
- Claire sera en vacances du 17/07 au 06/08/2023. Une annonce a été envoyée dans toutes les communes de la Communauté de Communes pour un appel à candidature.
- Local technique : pas de nouvelles de l'entreprise GORRET. L'entreprise EDP sera contactée pour un devis.
- SARL BRISET : Pas de nouvelles pour les travaux restant à réaliser.
- GITE : Il a été constaté que les véhicules se garaient parfois trop près de la porte d'entrée du gite. Aussi, il faudrait voir pour installer des pots de fleurs devant l'entrée ou matérialiser la délimitation du gite avec des gabions ou des rochers...